

L'hon. M. MacKINNON: En vertu de l'autorité conférée par la Chambre. Nous pouvons donner les renseignements demandés, mais je propose que nous attendions de passer à l'étude de la partie II du bill.

M. GREEN: Je désire connaître le fond de cette affaire qui se rapporte non seulement à la partie I, mais également à la partie II. L'article à l'étude se rapporte aux deux parties à la fois.

L'hon. M. MacKINNON: Je ne dis pas le contraire.

M. GREEN: C'est un article qui supprime le préambule du bill et le préambule se rapporte à la 2e partie aussi bien qu'à la 1ère. Il semble bien évident que l'amendement modifie les fins du bill dans une large mesure et, pour ce motif, le ministère a dû supprimer le préambule. J'estime que le ministre nous doit une réponse à la question que je viens de poser. Qu'il veuille bien nous indiquer les engagements pris jusqu'ici en vertu de la loi et ceux que nous assumerons l'an prochain.

L'hon. M. MacKINNON: Je ne tiens pas à engager la discussion avec l'honorable député. Je ne me sens pas de taille.

M. GREEN: Evidemment, si votre cause est perdue d'avance.

L'hon. M. MacKINNON: Non; elle est excellente. Si l'honorable député insiste, et il l'a fait effectivement, pour que nous traitions ce point sur-le-champ, je le veux bien. Il prétend que la mesure nous accorde de nouvelles sommes que nous pourrions prêter aux gouvernements étrangers ou à des agences d'autres pays. Ce n'est pas le cas.

M. GREEN: Ce fut le cas l'an dernier.

L'hon. M. MacKINNON: J'ai sous la main un état des ententes conclues sous l'empire de la Partie II jusqu'au 31 mars dernier. Je me proposais de le soumettre au comité au moment que je jugerais opportun, mais je veux bien le consigner dès maintenant au compte rendu après en avoir tiré la réponse à la question de l'honorable député. Le programme global d'achats s'élève à \$744,600,000.

M. GREEN: Est-ce là la somme prêtée jusqu'ici sous l'empire de la loi?

L'hon. M. MacKINNON: Le montant global des achats qu'effectuèrent les pays emprunteurs. De cette somme, le Canada avance sous forme de crédits \$577,500,000, tandis que les pays emprunteurs fournissent en espèces la différence, soit \$170,000,000. Peut-être devrais-je aussi anticiper certaines questions. Les engagements, au 31 mars dernier, se chiffraient par \$343,367,000.

[M. Green.]

M. GREEN: Qu'entend le ministre par engagements?

L'hon. M. MacKINNON: Le montant des achats réels des pays emprunteurs. Les avances provisoires s'élèvent à \$102,048,000 et le montant imputé sur les prêts jusqu'au 31 mars 1946, à \$67,413,000.

M. GREEN: C'est là la somme versée par le Canada?

L'hon. M. MacKINNON: En réalité, le Canada a versé les avances provisoires et le montant imputable sur les prêts, le total des deux dernières sommes, à savoir: \$102,048,000 et \$67,413,000.

M. GREEN: En ce cas, nous avons déjà engagé des dépenses d'environ 577 millions de dollars?

L'hon. M. MacKINNON: Exact.

M. GREEN: A quels pays ces denrées sont-elles expédiées?

L'hon. M. MacKINNON: Le renseignement que demande l'honorable député a été fourni à la Chambre dans un rapport déposé par le ministre des Finances, il y a quelques jours. Les pays qui ont contracté des emprunts de ce genre sont: la France, la Belgique, la Chine, la Tchécoslovaquie, les Pays-Bas, les Indes néerlandaises, la Norvège et l'U.R.S.S.

M. GREEN: Le ministre peut-il nous indiquer les sommes approximatives pour chaque pays?

L'hon. M. MacKINNON: Oui. Les voici:

France	\$242,500,000
Belgique	100,000,000
Chine	60,000,000
Tchécoslovaquie	19,000,000
Pays-Bas	125,000,000
Indes néerlandaises	15,000,000
Norvège	13,000,000
U.R.S.S.	3,000,000

M. MacNICOL: Rien au proche-Orient, à l'Egypte ni à la Palestine?

L'hon. M. MacKINNON: Ces prêts s'ajoutent à ceux que nous avons consentis au Royaume-Uni et au bloc du sterling.

M. MacNICOL: J'ai demandé si nous avons conclu des ententes ou pris des engagements dans le proche-Orient, comme à Alger ou Tunis, par exemple?